

NOTE AUX RÉDACTIONS

Amélie de MONTCHALIN, Ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques

se rendra dans le département de l'Essonne : à la Sous-préfecture de Palaiseau

et à la Mairie d'Igny

Lundi 3 janvier 2022

Nouvelles règles en matière de télétravail dans la fonction publique

Face à la dégradation de la situation sanitaire, à partir du 3 janvier, pour 3 semaines, le Gouvernement rend obligatoire le télétravail dans la fonction publique 3 jours par semaine, invitant par ailleurs les agents publics à télétravailler 4 jours par semaine s'ils le peuvent. Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, se rendra à la sous-préfecture de Palaiseau et à la mairie d'Igny pour s'assurer de la bonne application de ces nouvelles dispositions et de la continuité des services publics.

Déroulé prévisionnel :

Séquence Sous-Préfecture de Palaiseau

1 avenue du Général de Gaulle, 91125 Palaiseau

13h30 : Arrivée d'Amélie de Montchalin à la Sous-préfecture de Palaiseau

Présentation de la mise en œuvre du télétravail au sein des services de l'Etat dans le département

Echange en visioconférence avec un agent en télétravail

Temps d'échanges avec des agents et des chefs de service sur la continuité des services

Ouvert à la presse

Séquence Mairie d'Igny

23 avenue de la Division Leclerc, 91430 Igny

14h30 : Arrivée d'Amélie de Montchalin à la Mairie d'Igny

Présentation de la mise en œuvre du télétravail à la Mairie d'Igny et en visioconférence avec les maires du département et l'Union des Maires de l'Essonne

Ouvert à la presse

15h20 -15h30 : Point presse, micro tendu

Accréditation obligatoire auprès du secrétariat presse du ministère de la Transformation et de la Fonction publiques via l'adresse mail suivante :

presse.mtfp@transformation.gouv.fr

avant le lundi 3 janvier à 13h00.

Port du masque obligatoire et respect strict des gestes barrières